

Situation professionnelle au 1er décembre 2021
Promotions : MASTER de 2018 à 2019

MENTION

PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS

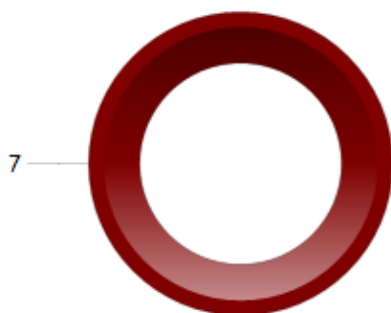
PARCOURS

DEMANTELEMENT ET MODELISATION NUCLEAIRE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

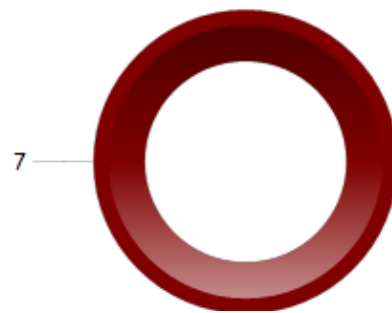
Nombre de réponse(s) : 7



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 7



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Ingénieur d'étude en sûreté nucléaire

-Ingénieur d'études démantèlement

-Ingénieur d'études démantèlement nucléaire

-Ingénieur en gestion de projets

-Ingénieur en mesures nucléaires

-Ingénieur en sûreté nucléaire

-Ingénieur système

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

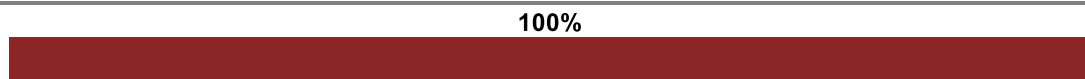
Nombre de réponse(s) : 7



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

Relations personnelles ou professionnelles 29 %

Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 29 %

Candidature spontanée 14 %

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 14 %

Suite à un stage 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

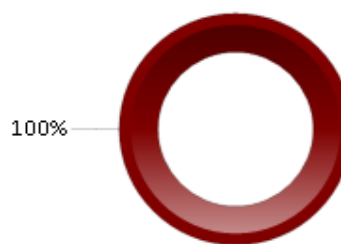
Nombre de réponse(s) : 7



■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 7



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

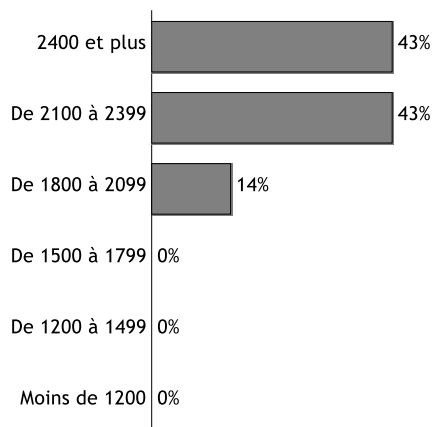
Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



Salaire médian : 2200 euros

Salaire moyen : 2294 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7

